



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de LES EDUTS

Il sera procédé du **mercredi 21 août 2019 au vendredi 20 septembre 2019 inclus, soit durant 31 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de neuf machines du PARC EOLIEN DE LA VALLEE sur la commune de LES EDUTS, déposée par la Société ENERTRAG POITOU-CHARENTES VII SCS.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société ENERTRAG POITOU-CHARENTES VII SCS, dont le siège se situe au CAP CERGY Bâtiment B 4-6 rue Chauffours 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX, Tel : 01 30 30 60 09.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante :

pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LES EDUTS, 13 A rue de la Mairie 17510 LES EDUTS, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le mercredi de 09h00 à 12h00 et le vendredi de 10h30 à 13h00.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de LES EDUTS, siège de l'enquête, 13 A rue de la Mairie 17510 LES EDUTS, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Madame Marie-Antoinette GARCIA, Attachée principale de préfecture en retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de LES EDUTS, dans les conditions suivantes :

- Mercredi 21 août 2019 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 30 août 2019 de 10h00 à 13h00
- Mercredi 4 septembre 2019 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 13 septembre 2019 de 10h00 à 13h00
- Mercredi 18 septembre 2019 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 20 septembre 2019 de 10h00 à 13h00

(Ouvertures exceptionnelles ces vendredis à 10h00 pour les permanences du commissaire enquêteur.)

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société ENERTRAG POITOU-CHARENTES VII SCS.